

Championnats suisses d'athlétisme 10000m et Steeple 2021

Informations et Directives

1. Informations générales

1.1 Arrivée/Places de parc

Nous recommandons l'utilisation des transports publics. Des places de parc sont à disposition pour les personnes se déplaçant en voiture.

D'autres informations sur l'arrivée se trouvent sur le [site web des championnats](#).

1.2 Entrée

L'entrée au stade est gratuite.

Les athlètes des courses CS recevront un bracelet rouge à l'entrée, ceux des courses de 800m un bracelet jaune, qui doit être porté à tout moment.

Les entraîneurs recevront un bracelet bleu à l'entrée séparée de la tribune, qu'ils devront porter en permanence.

1.3 Vestiaires

Il n'y a pas de vestiaires / douches disponibles dans / près du stade. Les athlètes entrent dans l'installation de compétition dans leurs vêtements de sport.

1.4 Restauration

Au stade (Entrée rouge), il se trouve un stand 'Take away' auquel les athlètes, les aides et les fonctionnaires peuvent accéder de l'intérieur. L'accès au 'Take away' pour les spectateurs et les conseillers/coaches est garanti de l'extérieur.

2. Directives aux athlètes

2.1 Directives de protection COVID-19

Toutes les réglementations en relation avec le COVID-19 sont mentionnées dans le concept de protection et dans les informations générales concernant le Corona. Elles doivent impérativement être respectées !

Important : L'événement sera divisé en 4 blocs, qui ne doivent pas se mélanger à tout moment !

Bloc	Départ	Discipline	Callroom	Entrée	Sortie
1	18:30	800m M	18:20	18:15	19:15
2	19:30	800m W	19:20	19:15	19:45
3	20:00	2000m St U18M	19:45	19:40	20:15
3	20:15	2000m ST U18W	20:00	19:55	20:30
3	20:30	2000m St U20M	20:15	20:10	20:45
4	20:45	3000m St M/U23M	20:30	20:25	21:00
4	21:00	3000m St W/U23W	20:45	20:40	21:30
4	21:15	10000m W	21:00	20:55	22:00
4	22:00	10000m M	21:45	21:40	22:45

Tous les athlètes entrent dans le stade au plus tôt au début de leur bloc et quittent le stade au plus tard à la fin de leur bloc. Les accompagnants enregistrés se trouvent séparément dans les tribunes.

L'arrivée et le départ auront lieu à l'extérieur du stade Buchholz

Le concept de protection du LC Uster se trouve sur le [site web des championnats](#).

2.2 Dossards/Appel

La remise des dossards ouvre à 17h00 pour les coureurs de 800m (Entrée jaune), à 18h30 pour les athlètes des CS (Entrée rouge).

Tous les athlètes doivent réceptionner personnellement les dossards à la remise des dossards au plus tard 60 minutes avant le départ. Il n'y a pas de liste à 'cocher'.

Les dossards doivent être portés sur la poitrine de manière clairement lisibles et sans être pliés.

2.3 Se présenter à la compétition/ Callroom

Les athlètes se rassemblent personnellement au Callroom dûment signalé aux heures suivantes (Tente dans la zone du départ du 300m) :

CS 10'000 m et CS Steeple

15 minutes avant le début de la série correspondante

800 m

10 minutes avant le début de la série correspondante

Heures de départ, voir horaire sur le [site web des championnats](#) ou sur l'affiche à la remise des dossards.

Depuis le Callroom les athlètes sont conduits ensemble au départ. L'athlète, qui ne se présente pas à l'heure au Callroom, sera exclu de la compétition.

2.4 Attribution du titre

Des titres seront attribués dans les catégories suivantes :

M/W 10'000 m

M/W 3000 m Steeple

U23 M/W 3000 m Steeple

U20 M 2000 m Steeple

U18 M 2000 m Steeple (84.1 cm)

U18 W 2000 m Steeple

La course des 2000m Steeple U20W n'aura pas lieu en raison du nombre insuffisant d'inscriptions. Par conséquent, aucun titre ne sera attribué dans cette catégorie

2.5 Titres et distinctions

10'000m Femmes/Hommes

Tous les citoyens suisses et liechtensteinois possédant une licence de Swiss Athletics ont droit aux titres et aux médailles.

3000m Steeple Femmes/Hommes/U23

Tous les citoyens suisses et liechtensteinois possédant une licence de Swiss Athletics ont droit aux titres et aux médailles.

Les athlètes U23 (nés en 1999 ou plus jeunes) ont droit aux titres et aux médailles dans la catégorie femmes/hommes ainsi que dans la catégorie U23.

2000m Steeple U18/U20

Tous les athlètes possédant une licence de Swiss Athletics ont droit aux titres et aux médailles (y compris les athlètes étrangers).

2.6 Échauffement

L'échauffement est autorisé uniquement à l'extérieur du stade (piste finlandaise, forêt, terrains extérieurs).

2.7 Règlementation sur les chaussures

La nouvelle réglementation sur les chaussures de World Athletics doit être respectée (règle part discipline selon „Amendments to Rule 5, in force on 4 December 2020).

L'épaisseur de la semelle des chaussures ne doit pas dépasser 25mm. Une liste des chaussures autorisées se trouve sur le lien suivant :

<https://www.worldathletics.org/about-iaaf/documents/technical-information>

2.8 Rester à l'intérieur

Les entraîneurs n'ont pas le droit d'accompagner les athlètes à l'intérieur. Le non-respect de cette directive implique la disqualification de l'athlète concerné/e.

2.9 Prescriptions sur la tenue et la publicité

Les athlètes doivent s'aligner dans une tenue approuvée par leur club. Les prescriptions sur la publicité de Swiss Athletics doivent être respectées (voir règlement sur la publicité).

Aucune forme de publicité ne peut être faite sur le site de compétition, à l'exception des publicités sur les vêtements portés et les sacs selon règlement sur la publicité.

2.10 Remises des prix

Les remises des prix ont lieu selon les indications sur l'horaire. Les trois premiers classés de chaque discipline se rassemblent spontanément 5 minutes avant l'heure correspondante au point de rencontre auprès du podium. La remise des prix fait partie de la compétition.

2.11 Distinctions

Les gagnants/es reçoivent l'insigne de champion/ne brodé "Champion 2020". Les trois premiers classés par discipline reçoivent les médailles de championnats d'or, d'argent et de bronze. Si moins de trois athlètes commencent l'épreuve, aucune médaille ne sera attribuée.

2.12 Contrôle de dopage

Des contrôles de dopage peuvent être effectués aux championnats.

2.13 Premiers secours

Sur l'aire de compétition, il y a un médecin, ainsi qu'un poste de premiers secours.

2.14 Assurance

L'assurance contre les accidents et les vols est l'affaire des concurrents/es.

L'organisateur décline toute responsabilité.